

COMMISSION

PARIS - NEW YORK

Responsable :

BENOÎT CHARRIÈRE-BOURNAZEL, AVOCAT À LA COUR



Le 11 juillet dernier, Brigitte Gambini, référent du barreau de Paris à New York, commission Paris - New York, s'est associée au projet UBISTART (pour UBI Synergistic Transfer for Advanced Research Technologies) TOUR 2014, né d'une coopération entre UBIFRANCE et la GALIEN FOUNDATION.

Mise au service des entreprises innovantes françaises de la santé, cette initiative a pour objet de favoriser les partenariats internationaux entre startups et entreprises françaises et nord-américaines innovantes.

Figurait comme partie intégrante de ce programme, une matinée d'atelier réglementaire au siège d'Ubifrance, New York dont l'organisation et la direction furent confiée à Brigitte Gambini. A également participé à cet atelier, Elisa Henry, référent du barreau de Paris à Montréal, commission Paris - Québec, pour une perspective globale de la manière d'aborder le marché Nord-Américain, quelque soit le point d'entrée initial, - Etats-Unis ou Canada.

La trame de cet atelier s'est faite à partir d'une série de questions posées à l'avance par la cinquantaine d'entreprises françaises innovantes sélectionnée dans le cadre du Programme UBISTART.

Pour y répondre, un panel composé de juristes, experts en matière de droits des brevets, sociétés, contrats (partenariats, distribution, R&D), immigration, contentieux des affaires, réglementation FDA, ainsi que d'expert - comptables/CPA et fiscalistes, -- tous régulièrement impliqués dans l'accompagnement transatlantique d'entreprises, étaient réunis autour de Brigitte Gambini, qui elle-même intervenait sur les aspects négociation contractuelle.

Interactives et pragmatiques, les présentations des différents intervenants, américains et français, ont su donner une vision globale des spécificités culturelles locales dans la conduite des affaires, ainsi que du paysage juridique général et des aspects réglementaires spécifiques à la santé, en Amérique du Nord. Outre un exposé des aspects purement techniques du fond du droit, les intervenants se sont fait fort de présenter les différents écueils auxquels sont généralement confrontées les entreprises françaises sur ce marché, et donner autant de « tips » / recommandations que possible pour maximiser les chances de succès des nouveaux entrants.

Cette participation de juristes aux côtés d'UBIFRANCE et de la GALIEN FOUNDATION, pour mieux servir les jeunes entreprises fleurons de l'innovation française à l'étranger, a été une expérience vivifiante pour tous, participants et intervenants.

À la clé de ce programme, suivant la qualité de préparation de leurs projets, certains des participants recevront lors de la Cérémonie du Prix GALIEN France remis à Monaco le 4 décembre 2014, le prix UBISTART récompensant les meilleurs partenariats issus de l'UBISTART Tour.

La participation des référents des deux commissions d'Amérique du Nord du barreau de Paris, à New York et au Québec, marque le rôle croissant de notre barreau dans le soutien et la promotion de notre économie à l'international.■